



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance et genre

APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES.

Joëlle Fabiola NSA NDO
École Normale Supérieure de Libreville, Gabon / GRALIFAH.

Discipline : Littérature française/ Philosophie

Résumé :

La littérature française et celle de l'Afrique francophone autour de 1900 voient éclore des problématiques constantes : celles de l'émancipation féminine et la gouvernance féminine. Pendant cette période, les deux milieux endurent plusieurs changements, entre autres avec la révolution industrielle et les mouvements politiques, qui font naître des discussions denses au sujet des rôles de genre. Les hommes et les femmes de Lettres de cette époque emploient fréquemment leurs écrits pour ausculter les ambitions des femmes pour « la liberté personnelle, l'égalité sociale » et quelquefois pour une fonction administrative.

La présente communication vise à faire un état des lieux de l'émancipation féminine et la gouvernance féminine en partant de *Nana* (1880), une œuvre d'Emile Zola pour apprécier la situation du genre en Afrique francophone. En tenant compte des discours politiques, sociaux et culturels, quelle est la place des femmes dans les structures de gouvernance ? Peut-on soutenir que du siècle dernier à celui-ci, la gouvernance du genre s'est améliorée et les femmes mieux représentées dans les structures de gouvernance ?

Mots clés : Émancipation, Femmes, Gouvernance, Genre, Littératures.

Abstract : French literature and that of French-speaking Africa around 1900 saw constant problems emerge: those of female emancipation and female governance. During this period, the two circles endured several changes, including the industrial revolution and political movements, which gave rise to intense discussions about gender roles. The men and women of Letters of that time frequently used their writings to listen to the ambitions of women for "personal freedom, social equality" and sometimes for an administrative function.

This communication aims to take stock of female emancipation and female governance starting from *Nana* (1880), a work by Emile Zola to appreciate the gender situation in French-speaking Africa. Taking into account political, social and cultural discourses, what is the place of women in governance structures? Can we argue that from the last century to this century, gender governance has improved and women are better represented in governance structures?

Key words: Emancipation, Women, Governance, Gender, literature.

Introduction

La Révolution en France et la colonisation en Afrique ont modifié la structure sociale surtout en matière de la gouvernance du genre. Cette modification varie en fonction des réalités socioculturelles du pays colonisateur qui tente d'imprimer une logique semblable dans ses colonies. La plupart des pays francophones d'Afrique ont pris le modèle français qu'ils s'emploient à développer depuis lors mais à l'opposé, existe des conservateurs qui veulent protéger les valeurs sociopolitiques authentiques de leurs peuples. Malgré la mondialisation des valeurs précédemment nommées, la conception de la vie et du rôle des femmes dans les sociétés africaines francophones n'a véritablement pas changé positivement au point d'assurer une meilleure intégration et considération des femmes dans les structures politiques. Partant de *Nana*, une œuvre romanesque d'Émile Zola, quel est l'état des lieux de l'émancipation féminine et la gouvernance féminine en France et en Afrique Francophone ? Autrement dit, comment peut-on apprécier la situation du genre en France et en Afrique francophone d'hier à aujourd'hui. En tenant compte des discours politiques, sociaux et culturels, quelle est la place des femmes dans les structures de gouvernance notamment politique de nos jours en Afrique francophone ? Peut-on soutenir que du siècle dernier à celui-ci, la gouvernance du genre s'est améliorée et les femmes mieux représentées dans les structures de gouvernance politique ?

Ce travail n'est pas une étude de terrain, la méthodologie convoquée est la sociocritique de Claude Duchet (1979). Cette grille de lecture nous paraît appropriée dans cette démarche. En effet, l'écriture zoliennne s'inscrit dans une vision expérimentale et se montre comme un documentaire déduit de la réalité : il existe dès cet instant un lien entre « le texte » et « le hors texte ». Ce qui concorde avec les travaux de Duchet, qui permettent d'entrevoir une lecture immanente centrée sur la socialité du texte en liaison avec la sociohistorique, le discours social définie comme espace idéologique. Avec Duchet, on pourra cerner comment la société réelle

agit en médiation avec le discours textuel en mettant en pratique la notion de gouvernance et de genre en accord avec le développement des pays de l'Afrique francophone.

Précisément, il s'est agi de recherches documentaires et d'analyses des faits sociaux en France et dans une Afrique francophone moderne.

La première partie de la présente étude sera le lieu pour nous de constater comment E. Zola traite de la question de l'émancipation féminine et la gouvernance féminine dans son ouvrage *Nana*. La deuxième partie, quant à elle, passe de l'analyse fictionnelle à l'analyse factuelle de la gouvernance féminine en Afrique francophone.

1. Analyse de la question de l'émancipation féminine et de la gouvernance féminine dans *Nana* d'Émile Zola.

Émile Zola, à travers son œuvre *Nana* (1880), dévoile que la place des femmes dans les débats politico-sociétaux est étroitement lié à la critique sociale. Le personne éponyme, Nana, symbolise simultanément le progrès et la décadence d'une femme descendante des *petites gens*, se faire courtisane « la plus célèbre et la plus audacieuse de la littérature française » (G. Bafaro, 2000) du Second Empire. Cette dernière reflète une dualité qui exprime les dissensions de son temps, entre autres les disparités sociales et les relations de genre. Car, selon C. LEVY (2003) « les relations sociales, dont celles de genre, reflètent les inégalités ». Nana sous la plume d'E. Zola, est une femme à multiples facettes.

1.1. Nana : l'emblème de la liberté féminine.

Dans le texte d'E. Zola, *Nana*, l'une des choses que nous notons est le fait que Nana soit considérée comme emblème de la liberté féminine. Cela est visible sur trois aspects.

Le premier aspect est le succès de Nana qui, est, l'image de sa liberté personnelle (individuelle) : ce qui traduit son émancipation. En effet, née de la classe ouvrière, l'auteur nous relate que son personnage Nana débute en tant qu'une prolétaire et finit par se hisser au sommet dans la société par son sexe et son charme : Elle éclatait, « à dix-sept ans, très lancée, elle disparaît du misérable univers de la Goutte-d'Or, abandonnant sa mère à la déchéance et à la mort¹, avec une arrogante « influence de bonne fille » (*Nana*, Chap. X, p.273). « Fille du pavé de Paris » (*Nana*, Chap. X, p. 270), elle est la fille de Gervaise Macquart et de Coupeau²

¹Henri Mitterand, 1977 réed. 2002, « Préface de Nana d'E. Zola », Édition présentée, établie et annotée par H. Mitterand, Gallimard, Paris, pp. 13-14.

²*Ibid.*, p. 10.

qui « traînait son derrière de gamine [...] dans le ruisseau, au bord du trottoir » (*Nana*, Chap. I-II, pp.23-38). Autrement dit, elle se pervertissait tous les jours encore plus dans les abîmes des villes de Paris.

Zola expose les provenances pauvres et débauchés de Nana dans le but de montrer que sa réussite s'appuie sur des périodes révolues de sa vie caractérisées par l'infortune et l'abus. Elle arrive à franchir les marches de la société, au détriment de son amour propre.

Lorsque Nana se fait courtisane, elle met à profit le regard que les hommes lui portent, car, « elle n'avait qu'à paraître, toute la salle tirera la langue » (*Nana*, Chapitre I, p.8). Sa vitalité était telle qu'elle arrivait à tout chambouler autour d'elle : Ce qui aboutit à son triomphe au théâtre et son statut de *fille galante* reflète son indépendance ainsi que sa capacité à rompre avec les carcans sociaux et économiques. C'est une figure de la liberté individuelle, l'auteur la met encore en relief dans son texte lorsqu'il relate le fait que Nana demeure le fruit de son environnement et de son époque, et c'est face à cela qu'elle se sent « libre » : libre de conserver, libre de détruire tout ce qu'elle touche. Elle est l'esprit et la faiblesse de cette époque « pourrie ». Comme le signale Schuch-Halas Ruth, Nana arbore en elle « le germe de la destruction de toute une société » (R. Schuch-Halas, 1996. p. 48).

Par la suite, la liberté de Nana peut également se lire tel une plainte inexprimée de la domination féminine sur la gent masculine. En effet, Nana réussie dans un univers phallocrate en utilisant toutes les règles de la féminité. Cela est visible dans le chapitre I du roman quand E. Zola expose la manière dont Nana, en jouant le rôle de Vénus au théâtre des Variétés, contrôle, et influence les spectateurs masculins :

Vénus arrivait. Un frison remua la salle. Nana était nue. Elle était nue avec une tranquille audace, certaine de la toute-puissance de sa chair. [...]. C'était Vénus naissant des flots. [...]. La femme se dressait, inquiétante, apportant le coup de folie de son sexe, ouvrant l'inconnu du désir » (*Nana*, Chap. I, p. 28).

En effet, cette illustration de Vénus au théâtre incarne la représentation de la femme forte, (puissante) et presque céleste, qui amène à l'univers masculin l'assurance d'*« une souveraine nudité »* (*Nana*, Chap. I, p. 30). Autrement dit, à travers cet extrait, nous voyons que, Nana prouve une indépendance symbolique sur les hommes, quoi que sa force demeure attacher à sa vocation d'enjôleuse. En usant de son anatomie (son sexe) comme solution pour accéder au pouvoir et à la liberté financière, Nana nous montre qu'elle contrôle son corps à la perfection : « ses moindres mouvements soufflaient le désir, elle retournait la chair d'un geste de son petit

doigt » (*Nana*, Chap. I, p. 29) : elle était une « force de la nature, un ferment » qui pourrissait le monde. (*Nana*, Chap. VII, p. 188).

En outre, la liberté de Nana se traduit aussi dans son refus d'appliquer les coutumes anciennes de la femme mariée, docile et obéissante. Elle finit par adopter un style de vie libertin et autonome. Nous observons qu'elle récuse le système patriarchal, en choisissant de vivre une vie de femme émancipée, au lieu de choisir le mariage : C'est ainsi qu'on peut voir dans le texte, qu'elle refuse la demande en mariage d'un de ses amants de cœur Philippe : « Nana, tu devrais m'épouser. [...]. Mais mon pauvre chien, tu es malade !...Jamais...En voilà une bêtise, par exemple ! » (*Nana*, Chap. XIII, p. 362).

En examinant ces phrases, on voit ici que se marier pour elle est synonyme de prison, d'ennui. Nana tient à sa liberté de femme et elle est prête à tout pour la garder. Elle est libre et peut choisir ses amants ! pourquoi s'encombrer avec un seul pour toute la vie : C'est alors qu'elle déclare à Muffat lors de leur dispute : « J'entends être libre. Quand un homme me plaît, je couche avec. Parfaitement, c'est comme ça... » (*Nana*, Chap. XIII, p. 375).

Elle veut une « liberté entière » et un « respect complet de ses volontés » (*Nana*, Chap. X, p. 272) sur sa vie sexuelle et aussi sur ses agissements envers ses amants. En effet, elle n'était la propriété de personne, « elle était libre » (*Nana*, Chap. p. 273). Par conséquent, elle était souveraine de son corps. C'est ainsi qu'au chapitre II, nous pouvons la voir coucher avec trois hommes dans la même journée : elle passe la nuit avec Paul, qui s'en va au lever du jour. Ensuite, elle reçoit le commerçant qui devait être le matin. Puis, étant encore dans son lit, elle est rejoints dans la même journée entre 8 heures et 10 heures du matin par son amant Daguenet (*Nana*, Chap. II, p. 34) : ce qui est contradiction avec le sort réservé aux femmes de la classe ouvrière, qui trouvent un peu de voies de l'affranchissement dans le mariage.

Ce passage démontre aussi que Nana s'affranchit des dogmes moraux et sexuels de son époque qui voulaient que « la sexualité des femmes de son temps soit domestiquée par les hommes pour leur plus grand plaisir³ ». Elle rompt avec ces dogmes sexuels pour conquérir un acte sexuel sans engagement où seule elle décide et règne telle une maîtresse souveraine : elle était dans sa chair « une toute-puissance de femme » ((*Nana*, Chap. I, p.23) : son règne victorieux faisait d'elle une maîtresse toute puissante. Ce que confirme E. Goldman lorsqu'elle dira à ce sujet : « Les femmes se battent pour la liberté réelle. La liberté pour chaque femme de vivre une vie choisie » (E. Goldman, 2020) : ainsi, Nana préfère vivre une vie libertine, en

³ Christian Michel, « Méduse au miroir -1880. Sens et emprise dans *Nana* (Zola) ». Retrouvez cet article sur <https://hal.science/hal-04525717/document>, consulté le 18/04/2025 à 10h30.

choisisant de « coucher librement avec qui bon lui semble, peut import le sexe ou la classe ». Cela est visible dans l'œuvre avec Satin et les deux frères Hugon, qui sont ses invités les plus réguliers.

1.2. Nana : la force dévastatrice dans le cercle bourgeois.

Rappelons tout d'abord que, les femmes, et principalement Nana, sont peintes du point de vue des hommes. En effet, Ces dernières sont réduites presque systématiquement à leur plastique, femmes-objets, instrumentalisées par le désir de l'homme, puis par le système social qui n'a guère trouvé mieux, pour museler définitivement la femme, que de la réduire à sa dimension sexuelle (le patriarcat) : Ainsi, Nana, est abusée dès sa puberté par ses proches, car « devenue très coquette ». En particulier sa tante et tous les hommes qui se servent d'elle comme un objet de désir. (*Nana*, Chap. II).

L'héroïne de E. Zola, Nana, dans le roman, est dépeinte en tant qu'une femme fatale (une séductrice), habile dans la destruction des hommes hauts placés ainsi que dans le bouleversement des principes de la société bourgeoise. Elle est l'objet de désir, qui manipule, utilise, domine, ruine, et elle « dévorait tout comme un grand feu » ((*Nana*, Chap. XIII, p. 380) la gent masculine par sa beauté et ses magouilles : « elle était une force de la nature, une bête destructrice aux appétits énormes, dévorant tout ce qu'elle rencontrait. » (*Nana*, Chap. VII)).

C'est une « mangeuse d'hommes » (*Nana*, Chap. I, p.28) qui prend, dévore et détruit tout sur son passage. E. Zola fait de Nana, une femme qui « dissout tout ce qu'elle touche, [...] est le ferment, la nudité, le cul, qui amène la décomposition de notre société... » (J. Wallace, 2003, pp. 357-369).

En effet, lors de sa prestation au théâtre des variétés, elle « avait pris possession du public et maintenant chaque homme la subissait » (*Nana*, Chap. I, p. 29). L'auteur poursuit sa description en disant qu'elle « restait victorieuse avec sa chair de marbre, son sexe assez fort pour détruire tout le monde » (*Nana*, Chap. I, p. 30).

Néanmoins, cet effondrement illustre les faiblesses d'un univers dissolu, dans lequel les femmes incarnent simultanément le rôle de proie et d'allier. Cette idée est perceptive dans le chapitre 9, avec le déclin de Muffat et Steiner, ses amants qui se détruisent pour elle : « Elle était une mouche dorée, pourrie de vices, une force inconsciente de la nature, une semeuse de trouble et de mort » (*Nana*, Chap. VII, p.188). Nous avons également comme illustration l'arrestation de Philippe (un de ses amants). Ce dernier est mis en prison pour « détournement ». En voulant plaire et satisfaire les caprices de Nana, Philippe vola « douze mille francs » à la caisse de son

régiment (*Nana*. Chap. XIII, p. 363) parce qu'il voulait qu'elle soit uniquement à lui en acceptant sa demande en mariage.

Bien plus, en tant que figure de la femme fatale, Nana a le dessus sur les hommes de la société bourgeoise en dépit de leur statut social et économique. C'est ainsi qu'on peut apercevoir tout au long du récit qu'elle retenait « les hommes sous sa domination, et cela leur plaisaient énormément⁴ ».

Zola relate comment elle utilise son charme pour endoctriner les hommes par leurs désirs. Cela traduit, l'emprise de Nana sur le psychique et le social de ses amoureux. Ainsi, ses différents amants pillent leur richesse et leur notoriété, pour les mettre au service de Nana (par exemple, le comte Muffat). En effet, les hommes qui gravitent autour d'elle sont assujettis à son bon vouloir, généralement jusqu'à leur dégradation : elle les maintenait, les broyait, de façon inconsciente. Nana devient par conséquent la métaphore presque mythique de la femme impérieuse : Cela est visible avec, Georges (le petit frère de Philippe) qui tente de se suicider à « grand coup de ciseaux [...]. En les enfonça dans la poitrine » (*Nana*, p. 370), dans le salon de Nana lorsque celle-ci l'humilie en le repoussant et finit par mettre fin à leur relation : « Adieu, Bébé, c'est fini, c'est fini, entends-tu...je me sauve » (*Nana*, Chap. XIII, p. 369).

Cette influence sur les hommes puissants, atteint indirectement les milieux bourgeois sur le plan moral, politique et économique. Ainsi, l'auteur prend l'exemple du Comte Muffat, un être de pouvoir, qui est devenu la victime de Nana, lorsque cette dernière le dépouille de toute action d'agir : Entre les mains de Nana, le comte Muffat, qui est un homme puissant, se transforme en son joujou (jouet) et finit par perdre tout pouvoir. De ce fait, on peut lire dans le texte lors de ses violentes querelles sexuelles avec le comte Muffat, Nana dire à ce dernier :

Si ça ne te convient pas, tu vas me faire le plaisir de sortir...Elle était allée ouvrir la porte. Il ne sortit pas. Maintenant, c'était sa façon de l'attacher davantage ; pour un rien, à la moindre querelle, elle lui mettait le marché en main, avec des réflexions abominables. Ah bien ! elle trouverait toujours mieux que lui, elle avait l'embarras du choix, on ramassait des hommes dehors, tant qu'on en voulait, et des hommes moins godiches, dont le sang bouillait dans les veines. Il baissait la tête (*Nana*, Chap. XIII, p. 374).

En détruisant et en dominant les aristocrates et les bourgeois, Nana acquiert pour ainsi dire un dédommagement pour les *basses classes* : Elle est la représentation de « la femme vengeresse, la femme destructrice » (C. Loreaux-Kubler, 2014). On peut lire qu'elle vengeait

⁴ Noté par nous.

les gueux et les abandonnés dont elle était le produit [...]. Elle devenait une force de la nature, un ferment de destruction, sans le vouloir elle-même » (*Nana*, Chap. VII, p. 188).

À travers sa fonction de destructrice, nous dirons que Nana incarne la chute et la ruine politique et sociale du Second Empire : car, elle est le fléau, la justicière de son milieu, dévorant la société décadente. Cette description de Nana démontre que les structures politiques ont progressé car le personnage féminin Nana, une femme marginalisée à cause de sa condition sociale de vie (prostitution, spectacle), finit par exercer une forme de pouvoir officieux et subversif. Elle incarne une force féminine marginale mais dévastatrice pour l'ordre patriarcal dominant, en précipitant la chute des figures masculines d'autorité : à savoir le comte Muffa. Autrement dit, elle « fait tomber les hommes » ce qui illustre la remise en cause de l'autorité masculine traditionnelle.

Après avoir vu dans un premier temps comment E. Zola examine la question de l'émancipation féminine dans son œuvre *Nana*. Passons maintenant à la gouvernance féminine selon l'écriture zoliennne.

1.3. La carence des femmes dans les milieux politiques et intellectuels.

Dans le texte de E. Zola, *Nana*, nous remarquons que les femmes sont inexistantes dans les débats politico sociétaux organisés. Car la seule tâche attribuée à la gent féminine se cantonne généralement à être un objet de plaisir ou une image symbolique du divertissement. Elles sont absentes dans « la symbolique de la cité » (C. Bard, 2006). Par exemple, dans l'œuvre, Nana, n'a aucune réelle connaissance des affaires politiques : elle avance dans un univers où ses contacts avec les êtres masculins sont essentiellement physiques (sexuel) ou pécuniaires. Ceci renforce leur radiation des fiefs de pouvoir. C'est la raison pour laquelle lorsque les hommes parlent de politique, d'économie, de société ou de morale (spécialement dans l'entourage du Comte Muffat), Nana (ou les femmes de son cercle) ne participe pas ouvertement au débat. E. Zola signale que Nana possède une « cervelle d'oiseau » (*Nana*, Chap. X, p. 272). Ainsi, nous pouvons voir que lors de sa discussion avec les quatre hommes dans son salon qu'elle « avait des opinions très arrêtées » (*Nana*, Chap. X p. 291) et lorsqu'ils abordaient des sujets enfin « sérieux », elle « ne répondit pas » (*Nana*. Chap. IV, p. 98) car elle voulait : « des œuvres tendres et nobles, des choses pour la faire rêver » (*Nana*, Chap. X, p. 291).

Cette situation, selon C. Bard, est due au fait que la femme ne soit pas « encore en mesure d'exister de manière autonome » (C. Bard, 2006). Car, elle existe selon le regard des hommes. Ce qui ne favorise pas son accès au pouvoir politique et intellectuel de son temps. Elle

ne peut en aucun cas « participer à la vie de la cité ». Son accès dans les milieux politiques et intellectuels est « toujours et partout difficile » (M. Perrot, 1997).

Bien plus, cette carence des femmes dans les milieux politiques et intellectuels montre de manière indirecte mais significative la question de l'éducation des femmes. Les femmes des milieux populaires du XIXe siècle, à l'instar de Nana, n'ont pas accès à une éducation de qualité. Elles n'ont reçu que très peu, voire pas du tout d'éducation formelle. Elles sont quasiment analphabètes, ne comprenant pas certains mots ou concepts. C'est ainsi qu'E. Zola met en avant, dans son œuvre, le manque de culture de Nana, en particulier lorsqu'elle tente d'interpréter un rôle dans la pièce *La Blonde Vénus*, elle est tournée en dérision, car elle ne perçoit pas les nuances du texte et ne possède aucun véritable talent théâtral, en dépit de sa beauté. Ainsi :

Dès le second vers, on se regardait dans la salle. Était-ce une plaisanterie ? Jamais on n'avait entendu une voix aussi fausse, menée avec moins de méthode... Elle chantait comme une seringue. Et elle ne savait même pas se tenir en scène, elle jetait les mains en avant, dans un balancement de tout son corps, qu'on trouva peu convenable et disgracieux. [...]. Elle attendait, pas gênée, familière, entrant tout de suite de plain-pied avec le public, ayant l'air de dire elle-même d'un clignement d'yeux qu'elle n'avait pas de talent pour deux liards. [...]. À certains vers un peu vifs, une friandise retroussait son nez dont les ailes roses battaient, pendant qu'une flamme passait sur ses joues. Elle continuait à se balancer, ne sachant faire que ça. (*Nana*, Chap. I, pp.17-18).

À cette période (le Second Empire), les femmes ne bénéficiaient généralement pas du même niveau d'instruction que les hommes, en particulier dans les classes défavorisées. Les jeunes filles issues de milieux privilégiés recevaient, quant à elles, un enseignement axé sur le savoir-vivre, la religion et les disciplines artistiques (musique, broderie, etc.), mais pas sur les connaissances scientifiques ou les questions politiques. Le but était de les préparer à devenir de bonnes épouses, et non des femmes cultivées et conscientes de leurs droits.

Dans *Nana*, même les femmes provenant de milieux plus riches sont souvent définies par leur physique ou leur statut social (épouses, amantes), et rarement par leur intelligence ou leur éducation.

Face à cela, en cherchant à se venger de ce système, Nana utilise son corps comme une ressource sexuelle, qu'elle emploie de manière calculée pour s'introduire dans les milieux influents. Même si elle ne développe pas une forme classique d'intelligence ou de savoir, elle acquiert une forme de ruse sociale et de pouvoir sensuel redoutable. Zola en fait une image

symbolique de la dégradation d'une société gangrenée, mais aussi une femme qui, à sa façon, s'impose dans un univers dominé par les hommes.

1.4- Un réquisitoire tacite des disparités de genre.

En admettant qu'E. Zola n'exprime pas d'opinion féministe claire, *Nana* peut éventuellement être compris tel une critique des abus endurés par les femmes dans une société dominée par les hommes. La destinée funeste de Nana, victime de son milieu et de son état, démontre la crise dans laquelle se trouvent les femmes qui ambitionnent échapper aux règles et aux idées reçues. Ces femmes, y compris Nana, sont en même temps des proies d'une organisation, d'une société et la puissance qui en montre les faiblesses. En effet, le décès de Nana (au terme de l'intrigue), causé par la variole, est clairement allusive : elle dénote une civilisation pourrie, infectée jusqu'à l'os par ses propres abus. On peut voir sur sa face putréfiée, que c'était la dégradation de la société qu'elle avait emmenée dans son trépas. Ainsi, nous pouvons lire :

Elle partit, elle ferma la porte. Nana restait seule, la face en l'air, dans la clarté de la bougie. C'était un charnier, un tas d'humeur et de sang, une pelletée de chair corrompue, jetée là, sur un coussin. Les pustules avaient envahi la figure entière, un bouton touchant l'autre ; et, flétries, affaissées, d'un aspect grisâtre de boue, elles semblaient déjà une moisissure de la terre, sur cette bouillie informe, où l'on ne retrouvait plus les traits. Un œil, celui de gauche, avait complètement sombré dans le bouillonnement de la purulence ; l'autre, à demi ouvert, s'enfonçait, comme un trou noir et gâté. Le nez suppurait encore. Toute une croûte rougeâtre partait d'une joue, envahissait la bouche, qu'elle tirait dans un rire abominable. Et, sur ce masque horrible et grotesque du néant, les cheveux, les beaux cheveux, gardant leur flambée de soleil, coulaient en un ruissellement d'or. Vénus se décomposait. Il semblait que le virus pris par elle dans les ruisseaux, sur les charognes tolérées, ce ferment dont elle avait empoisonné un peuple, venait de lui remonter au visage et l'avait pourri ((*Nana*, Chapitre. XIV, pp.411-412)).

Autrement dit, le décès de Nana putréfiée montre ici la fragilité de sa vie et sans oublier son addiction de la vision masculine à son égard. Bien qu'elle soit libre d'apparence, elle demeure captive du monde patriarcal.

Cette mort de Nana dévoile aussi la dégénérescence du Second Empire, de même qu'elle évoque un dessin historique, celui de l'agonie royale (voir Michelet ou les Goncourt) qui dit la maladie du peuple entière. Nana, en tant que qualité de femme, est une métaphore des anomalies d'une Nation dégradée.

2- Passage de l'analyse fictionnelle à l'analyse factuelle.

Dans cette partie de notre étude, nous analysons dans les faits, la gouvernance du genre dans les structures politiques principalement en Afrique francophone. Il s'agit de voir et d'apprécier l'impact de la littérature française sur les pratiques en matière de la gouvernance du genre dans cette partie du continent.

2.1- De la notion du genre en Afrique francophone.

En 2007, paraissait, sous la direction de Thérèse Locoh, un livre intitulé *Genre et sociétés en Afrique*. À travers ce livre, l'auteure montre qu'au-delà des différences biologiques qui caractérisent chaque sexe, les inégalités de statut entre hommes et femmes et les rapports qui en découlent ont un caractère socialement élaboré et c'est ce qu'exprime la notion du genre sur le continent. Dit autrement, il existe sur le continent africain un ensemble de croyances et de normes à connotation sélective qui apparaissent, transparaissent et orientent les comportements, les choix des rôles ou places que les uns et les autres doivent occuper.

Ainsi, pendant que certains en occurrence les hommes sont qualifiés d'aptés pour assurer certaines fonctions, les autres (les femmes) ne le seraient pas. Pour Thérèse Locoh (2007, pp.45-68), la problématique du développement des pays du Sud est graduellement passée d'une vue minéraliste de la « condition des femmes » à une approche qui place la dynamique des rapports sexués au cœur de la réflexion. De ce point de vue souligne Thérèse Locoh (2007, op cit), connaître la dynamique de ces rapports, leurs interférences avec l'évolution de la société africaine actuelle serait un excellent moyen de renforcer le pouvoir de décision des femmes au service des stratégies de développement.

Malheureusement et selon Thérèse Locoh (2007, op cit), les projets incluant le genre sont encore très rares et cela constitue un spacieux chantier puisque la question du genre remembre les institutions, la production économique, la santé, le mariage, la constitution et la vitalité de la famille. Bref, il s'agit d'une question à vision multidisciplinaire sur le continent.

2.2- Situation de la gouvernance du genre en Afrique francophone.

Malgré l'existence et la ratification des documents juridiques (*La Politique du genre de l'Union Africaine* adoptée en 2009 ; *La politique en matière de Genre de la CEDEAO* adoptée en mars 2004 ; *La recommandation N°03/99/CM/UEMOA. Les conventions internationales et africaines relatives aux droits des femmes et à l'égalité des sexes* ; *Le plan d'action de Beijing* qui définit les domaines critiques pour la promotion des femmes etc.), l'intégration des femmes dans les structures politiques n'est pas encore satisfaisante. Les causes de cet état de choses résident notamment dans les préjugés sexistes qui conduisent certains à préférer l'homme à la

femme pour occuper un poste dans une structure politique. Les normes sociales et culturelles limitaient et continuent de limiter l'intégration des femmes aux postes politiques surtout ceux qui sont décisionnels. En effet, dans une société aussi patriarcale comme celle africaine, les compétences féminines ne sont pas aussi bien valorisées à l'instar de celles des hommes et les conditions de travail des femmes ne sont pas toujours acceptées comme facteurs de prouesse. Considérées à tort comme sexe faible, les femmes, et leur ascension vers les structures politique est vue comme une transgression des normes sociales préétablies qui les relèguent à la sphère familiale pendant que les domaines de pouvoir et de représentation publique restent la chasse gardée ou sont le lieu d'obédience des hommes comme à l'époque de Nana décrite en début de cette étude.

Lorsque nous considérons les vingt-cinq dernières années en France⁵ comme en Afrique francophone⁶, nous pouvons certes noter d'importantes avancées mais des efforts restent à fournir.

De plus en plus et bien que des textes de lois existent et encouragent la promotion des femmes dans les structures politiques, beaucoup de partis politiques en Afrique ne parviennent pas à atteindre la parité.

En dehors de cette pesanteur sociale largement répandue en Afrique, il y a également le manque d'intérêt des femmes elles-mêmes. Les femmes ont du mal à sortir de leur torpeur. Elles sont enclines à rester dans l'ombre, à ne pas se faire remarquer et occuper les places secondaires. On note chez elles et en elles un manque d'audace ou d'élan au leadership. Ce comportement n'est pas une donnée naturelle loin s'en faut. Il est le fruit d'une éducation genrée qui, selon F. Vierendeel (2024) a un impact dans tous les domaines de la vie des femmes et notamment sur leurs choix et aspirations professionnelles. Combien de femmes voyons-nous souvent stimulées

⁵ En France, grâce aux lois sur la parité, la représentation des femmes dans les structures politiques selon l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047773?sommaire=6047805>) consulté le 19/04/2025 à 10h12 et tableau de bord de la place des femmes en politiques (<https://www.inegalites.fr/place.femmespolitiques>), on peut lire qu'en 2024, 36% étaient au Parlement et au Sénat ; 45% étaient Conseillères Municipales et 49% siégeaient au Conseil Régional. Toutefois, au niveau décisionnel, la représentation reste faible (20%) des maires et (31%) des présidents de Conseils Régionaux. Or, en 2000, seules 10% étaient députées et 16% sénatrices. C'est suite à la loi sur la parité votée en 2000 que les choses vont changer positivement en faveur des femmes avec un quota sur les listes électorales. Conséquence, des années plus tard, 39% des femmes sont députées et 29% sénatrices. Au conseil municipal, elles étaient 42% en 2020.

⁶ Dans la même période en Afrique francophone, grâce aux initiatives régionales et des avancées législatives (voir à cet effet, Représentation politique – Femmes et hommes, l'égalité en question | Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047773?sommaire=6047805>) ; Faits et chiffres : Le leadership et la participation des femmes à la ... (<https://www.unwomen.org/fr/articles/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-le-leadership-et-la-participation-des-femmes-a-la-vie-politique>) ; (<https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/communique-de-presse/2023/03/les-femmes-au-pouvoir-en-2023-les-nouvelles-donnees-montrent-des-progres-mais-aussi-de-grandes-disparites-regionales>), certains pays sont passés de 5% à 45%. Au Bénin par exemple, aux termes des articles 144 et 145 de la loi 2019-43 portant code électoral, le nombre de députés à l'Assemblée passe à 109 et 24 sièges exclusivement réservés aux femmes.

et capables de prendre la parole, de défendre une position, de tenir des débats ? Par contre, les hommes n'ont pas de complexe d'infériorité sur ce point très souvent. Ce n'est donc pas surprenant que les hommes soient plus présents dans les structures politiques que les femmes puisque ces dernières, bien qu'intelligentes et compétentes, ressentent moins l'envie de convaincre les autres sur leurs idées conclu F. Vierendeel (2024).

Comme nous pouvons le constater, la mauvaise gouvernance du genre c'est-à-dire les pratiques et politiques qui renforcent et perpétuent les inégalités entre les sexes et limitant l'autonomisation des femmes ainsi que leur participation à la vie politique sur le continent africain résulte en grande partie des pesanteurs de la tradition, le mariage et la vie conjugale, les violences basées sur le genre renforcées par les politiques et normes sociales discriminatoires.

2.3- Gouvernance du genre en démocratie : comment comprendre la marginalité et la pauvreté des femmes en Afrique francophone ?

La plupart des pays de l'Afrique francophone sont démocratiques et la démocratie dans son essence apparaît comme une voie royale d'accès à la paix et au développement se dressant contre les régimes totalitaires qui ne voyaient pas l'homme comme une fin mais comme un simple moyen. Avec les nombreuses crises connues par l'humanité, il était temps que l'humanisme, les valeurs de solidarité l'emportent sur toute forme de violence, d'exclusion et d'exploitation de l'homme par l'homme. Toutefois, ce système dans son fonctionnement est aussi générateur de marginalisation et de pauvreté surtout au niveau des femmes étant donné qu'il, depuis son adoption par ces pays de l'Afrique francophone, n'a pas encore réussi à assurer une réelle émancipation des femmes. Les valeurs sociétales telles que les droits et solidarités susceptibles d'assurer un développement durable et une vie acceptable à tout être humain ont régressé et continuent de régresser dangereusement.

Le relèvement des niveaux de vie écrit K. M'Baye (1991, p.220), l'instauration d'une justice sociale et l'observation scrupuleuse du principe de l'égalité des hommes, des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes, sont la seule assurance possible pour la paix et la sécurité internationale. Il faut donc prendre garde afin que la marginalité et la pauvreté ne provoquent d'avantage le fossé entre hommes et femmes pour ainsi encourager les idéologies extrémistes, les révoltes et autres désobéissance civiles. La lutte contre la marginalité et la pauvreté des femmes serait un précieux atout pour rétablir une certaine égalité entre les Hommes et permettre à chacun de se réaliser dans une société libre.

2.4- La mystification des droits de la femme.

Dans les discours politiques, les concepts de genre, de droits de la femme font de plus en plus objet de variations langagières et d'habillements sémantiques qui constituent à notre avis une mystification. Le terme mystification s'entend comme un acte visant à tromper, à s'illusionner collectivement, intellectuellement et moralement. Mystifier, c'est alors tromper en abusant de la crédulité de certains pour s'amuser à leur dépend. La mystification des termes « genre », « droits de la femme » telle qu'on le constate aujourd'hui consiste en une reformulation des concepts pour leur donner de nouveaux contenus sans impacter positivement le quotidien des femmes. Au moment où la pauvreté et autres violences accablent la gent féminine, nous assistons paradoxalement à l'émergence de nombreux discours ne qui ne semblent promouvoir que des mots au lieu de contribuer à solutionner les maux dont elles souffrent.

Les concepts de « genre » et ses corollaires sont aujourd'hui cités dans tous les sens et dans les discours politiques et sociaux. Leur utilisation séduit et donne la sensation de la nouveauté qui, en réalité, n'améliore pas la situation existante des femmes puisque les obstacles à leur ascension dans les structures politiques sont toujours présents et se renforcent.

L'étude des questions du genre ne cesse de mettre en exergue les goulots d'étranglement des efforts en faveur de la reconnaissance et de l'intégration des femmes dans les structures politiques au plus haut niveau. Les femmes qui décident d'aller au-devant de la scène et de tenter leur chance sont vilipendées et abandonnées par leurs consœurs : Marie Elise Gbèdo, Célestine Zanou au Bénin et beaucoup d'autres femmes sur le continent en savent quelque chose puisque candidates aux élections présidentielles, elles n'ont pu s'en sortir bien que la grande partie des électeurs soient des femmes. Tout porte à croire que les discours en faveur de la bonne gouvernance du genre en Afrique ne soit qu'une illusion durable.

La mystification du genre est semblable au sophisme, un discours apparemment vrai mais faux en réalité conçu pour défendre des intérêts personnels. Le raisonnement qui sous-tend ces variations langagières et mystificatrices de la gouvernance du genre est l'amélioration du quotidien des femmes, leur représentativité quantitative et qualitative au sein d'une société qui, faut-il le dire a du mal à les reconnaître comme actrices majeures du développement équilibré et intégral. Mais dans la réalité, ce ne sont que de simples reformulations puisque la finalité attendue n'est jamais atteinte. Là où ces discours ont fait des victimes de violence, des pauvres et susciter des révoltes et la désobéissance civile, ses auteurs soutiennent qu'ils ont donné un nouvel espoir de vivre aux femmes. Ainsi convaincu qu'on se trompe ou que le concept longtemps développé ne suscite plus l'adhésion des partenaires techniques et financiers, on le modifie alors que les maux qu'il semble supprimer restent et s'enflent. La mystification

conceptuelle avait longtemps pris pour cible le terme du développement avec lequel nous avons eu des formulations telles que : le développement autocentré, le développement endogène, le développement participatif, le développement communautaire, le développement intégré, le développement authentique, le développement autonome, le développement local, le développement équitable et le développement durable sans que les conditions de vie des individus ne s'améliorent quantitativement et qualitativement. Elle s'est étendue peu à peu à la notion du genre.

Toutes ces variations comme le souligne N.P Gomdoaogo (1999, p.108) ne traduisent pas l'éradication des maux. On change les mots, mais les maux demeurent. La mystification du concept de genre, l'habillage sémantique qui en découle n'est qu'une série d'innovations qui constitue le drame même de nos sociétés en Afrique Francophone où, voulant être plus occidentalisés que les occidentaux, nous nous sommes perdus dans l'idéal à défendre pour la survie de notre culture. Ce drame réside dans la forge continue d'idéologies abstraites qui conduisent à des actions abstraites alors que nos femmes, sœurs et mères compétentes ne demandent que reconnaissance pour servir leurs peuples.

Que valent les concepts « genre », « approche genre », « féminisme », « promotion de la gent féminine », « institut de la femme », si dans ces inventions langagières, les idées fondamentales de reconnaissance de la femme comme un être complet n'y sont pas ou peinent à se réaliser ? Les sociétés humaines portent cette lourde conséquence de mystification de la femme ce qui ne les fasse nullement progresser vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

2.5- Prolégomènes à une meilleure gouvernance du genre en Afrique francophone.

La présence des femmes dans les structures politiques est un enjeu stratégique de développement durable. Elle participe à la concrétisation des objectifs du développement durable en ses objectifs cinq (égalité entre les sexes), dix (inégalités réduites) et seize (paix, justice et institutions efficaces).

Dans un monde en proie aux guerres et conflits de tout genre, la participation des femmes aux structures politiques contribuera à réduire considérablement la violence politique dont elles sont d'ailleurs les principales victimes.

De plus, en matière de rigueur dans la gestion des affaires publiques, les femmes comparaissent moins comme accusées de détournement de deniers publics et ainsi, elles portent mieux les aspirations vers une équité sociale. Pour cela, il est important de cesser de sous-estimer les femmes, de cesser de mystifier leurs droits et d'aller vers une effectivité de ces

droits. Il est aussi important d'aller vers une effective reconnaissance de la femme comme personne à part entière ayant des compétences capables d'impulser le développement. La phalocratie poussée de nos sociétés ruine la bonne gouvernance du genre et plombe les efforts au développement de nos peuples.

Le concept de reconnaissance exprime aussi bien les questions du multiculturalisme selon C. Taylor (1994, p.41) que celles touchant les luttes menées par des victimes d'injustices ou de discriminations sociales ou sexuelles N. Fraser (2005, p.17) et celles liées au sens des tensions inhérentes à la réalité sociale A. Honneth (2000, p. 20). La reconnaissance est devenue un nouveau paradigme pour comprendre certains phénomènes sociaux notamment ceux qui concernent les rapports entre les individus.

La méconnaissance conduit à l'auto-marginalisation, à la perte de respect de soi et à la destruction du potentiel d'épanouissement puisqu'elle est une atteinte aussi bien à l'intégrité physique que morale et psychologique de l'individu

Être reconnu pour P. Ricœur (2004, p.271), c'est le recours à autrui pour mener à la certitude personnelle qu'a un agent humain concernant ses capacités et un statut social. Ainsi, le principe de la reconnaissance constitue le cœur du social. La structure de la relation d'interaction ou d'intégration est riche puisqu'elle met en rapport trois formes (l'amour, le droit, la solidarité) qui déterminent trois modes de reconnaissance (la sollicitude personnelle, la considération, l'estime sociale) et trois « objets » (l'individu, la personne, le sujet).

La reconnaissance permet donc aux individus de se confirmer mutuellement comme des personnes autonomes et, à défaut de supprimer, réduit toutes les formes de mépris telles que le dénigrement, le déclassement, la dépréciation qui entraînent la honte sociale, la perte de confiance en soi dans le monde car l'approbation sociale, l'autoréalisation à laquelle la personne était parvenue lui sont brutalement refusée.

Pour ne pas brimer les autres, pour traiter les autres comme soi-même, il faut non seulement comprendre le sens profond des relations interhumaines, le processus de sociabilisations mais aussi le fait que l'autre, d'une certaine manière n'est que soi-même, que dans la position originelle au sens rawlsien du terme, tous sont égaux en droit et en dignité. La reconnaissance de l'individu lui permet de conquérir son identité, sa liberté. J. Rawls (1997, p.310) écrivait que la bonne volonté de chaque individu vis-à-vis de la coopération dépend de la coopération des autres. Or, la coopération des autres, implique leur reconnaissance par le soin de l'amour, l'attribution et le respect de droits égaux pour tous. En d'autres termes, si dans la structure de base, les individus ne sont pas égaux en droit et en dignité, s'il y atteinte au milieu affectif ou à l'intégrité physique, si l'autonomie morale est saquée et les droits fondamentaux violés, s'il y a

stigmatisation sociale, la reconnaissance est en souffrance et la bonne volonté des individus n'aurait aucune possibilité de se concrétiser. Dans ce cas précis, la coopération sociale selon J. Rawls (1997, p.209) ne sera pas profitable à tous. C'est pour cela qu'il faut que les individus ne soient pas méprisés car « le mépris de soi-même conduit à mépriser les autres et menace leur bien-être ».

C'est la reconnaissance qui représente la base de toute communauté humaine et K. M'Baye (1991, p.220) le montre si bien en affirmant que : « la base de toute communauté, c'est la reconnaissance et l'obligation de tendre vers la justice sociale. C'est la reconnaissance et l'application du droit au développement, qui seules peuvent constituer à la longue la réconciliation entre sous-développement et droits de l'homme ». Et à C. Taylor (1994, p.41) d'ajouter que notre identité est partiellement formée par la reconnaissance ou par son absence, ou encore par la mauvaise perception qu'en ont les autres.

Conclusion

En somme, il était question pour nous d'évoquer l'approche genre dans les structures politiques en France et en Afrique francophone et de faire un état des lieux assorti de perspectives en partant de *Nana*. Cet ouvrage d'E. Zola met en évidence l'émancipation et le pouvoir féminin, en montrant la place ambivalente des femmes dans les débats sociaux et politiques de son siècle. Si les femmes donnent l'impression d'être écartées du monde du pouvoir, leur devoir en tant que figures métaphoriques ou forces destructrices affirme une critique plus large des inégalités de genre. Avec des personnages à l'instar de Nana, E. Zola examine les limites imposées aux femmes et la façon dont elles sont capables, néanmoins, d'influer de manière indirecte l'ordre social. Par le biais de son personnage Nana, E. Zola fustige la situation de la femme du XIXe siècle, tout en faisant ressortir les dérèglements d'une communauté condamnée à la chute.

En matière de gouvernance du genre en Afrique francophone, il ressort que des efforts restent à faire pour briser les pesanteurs sociales et culturelles à l'affirmation et à la reconnaissance des femmes dans les structures politiques. C'est un combat qui a encore de longs jours devant lui. D'hier à aujourd'hui, des choses ont changé par le truchement de l'éducation et des actions législatives mais l'intégration des femmes dans les structures politiques ainsi que leur émancipation doivent échapper aux discours mystificateurs qui ne leurs rendent aucun service.

Références bibliographiques.

- BAFARO George, 2000, *Nana*, Zola, Paris, Ellipses.
- BARD Christine ,2006 « Les usages politiques de l'histoire des femmes ». *Politiques du passé*, édité par Claire Andrieu et al., Presses universitaires de Provence.
- DUCHET Claude, 1979, *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan, 4^e édition.
- FRASER Nancy, 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Traduction et introduction par Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte.
- GOLDMAN Emma, 2020, *De la liberté des femmes*, Paris, Payot-Rivages.
- HONNETH Axel, 2000, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf
- LEVY Caren, 2003, « La gouvernance avec une perspective de genre : implications pour la Division Gouvernance de la coopération Suisse », in Christine Verschuur et Fenneke Reysoo, Genre, pouvoirs et justice sociale, Cahiers Genre et Développement, n°4, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, pp. 65-74.
- LOCOH Thérèse, (sous la dir. de),2007, *Genre et société en Afrique*, Paris, Ined Editions
- LOREAUX-KUBLER Corinne, 2014, « Deux chroniques d'orfèvres : « La Blonde Vénus » et « La Mouche d'or » de Fauchery dans Nana de Zola » in *Carnets : revue électronique d'études françaises*, IIe série.
- M'BAYE Keba, 1991, « Droits de l'homme et pays en développement » in *Humanité et droit international*. Mélanges René Jean Dupuy, Paris, Ed. Pédone, pp.211-222
- MITTERAND Henri, 1977 réed. 2002, « Préface de Nana d'E. Zola », Édition présentée, établie et annotée par H. Mitterand, Paris, Gallimard.
- MICHEL Christian, « Méduse au miroir -1880. Sens et emprise dans *Nana* (Zola) » : <https://hal.science/hal-04525717/document>.
- NAKOULIMA Pierre Gomdaogo, 1999, « La mystification du développement » in *Mosaïque, Revue interafricaine de Philosophie, de Littérature et de Science Humaines*, n°002 du décembre, Lomé, ISPSH-DON BOSCO, pp.103-114
- OLIVIER Marie, 2023, *Nana* : une version dégradée de *La Curée*, Mémoire de Recherche Master 2 de Création littéraire - Littérature française et écritures Sous la direction de David Charles, Université Le Havre Normandie.
- PERROT Michelle, 1997, *Femmes publiques*, Paris, les éditions textuels.
- RAWLS John, 1997, *Théorie de la justice*, Paris, Le Seuil
- RICŒUR Paul, 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- SCHUCH-HALAS Ruth,1996, *La Phthisie et le corps féminin*, (Unpublished doctoral thesis), University of Calgary, Calgary, AB. doi:10.11575/PRISM/20805.

- TAYLOR Charles, 1994, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier.
- VIERENDEEL Florence, « Citoyenneté et enjeux socio-économiques, stéréotypés de genre et féminisme » in Femmes Plurielles du 11/12/2024 consulté le 25/01/2025 à 09h06.
- WALLACE Jeremy, 2003, « Baudelaire, Zola, et la femme-charogne », in Gural-Migdal Anna, L'écriture du féminin chez Zola et dans la fiction naturaliste, Bern ; Berlin ; Bruxelles [etc] : P. Lang. 2003, pp. 357-369.
- <https://www.insae.fr/fr/statistiques/6047773?sommaire=6047805>. Consulté le 19/04/2025 à 10h12.
- <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/communique-de-presse/2023/03/les-femmes-au-pouvoir-en-2023-les-nouvelles-donnees-montrent-des-progres-mais-aussi-de-grandes-disparites-regionales>. Consulté le 19/04/2025 à 11h02.